



**Ordre des orthophonistes
et audiologistes du Québec**

Offre d'emploi

L'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ), un organisme régi par le Code des professions, a pour mission d'assurer la protection du public en regard du domaine d'exercice de ses membres, soit les troubles de la communication humaine. L'Ordre contrôle l'accès à la profession, soutient le développement de la compétence de ses membres et surveille leur exercice professionnel. L'OOAQ contribue également à l'amélioration de la qualité de vie de la population québécoise en s'impliquant dans différents dossiers en lien avec la santé publique et l'éducation. L'Ordre compte présentement plus de 3 000 membres et 18 employés.

CONSEILLER AUX AFFAIRES PROFESSIONNELLES EN ORTHOPHONIE (poste temps complet)

Sous l'autorité du directeur du développement professionnel, le candidat :

- Participer, de concert avec le directeur du développement professionnel, à l'établissement du positionnement qu'est appelé à prendre l'Ordre en matière d'orthophonie dans divers dossiers, débats, consultations ou autres dossiers professionnels publics, internes ou interdisciplinaires.
- Identifier les développements récents ou les problématiques récurrentes et concevoir les outils de transmission de connaissances destinés aux membres ou à d'autres interlocuteurs.
- Agir en tant que personne-ressource auprès des membres orthophonistes et répondre à leurs questions qu'elles soient d'ordre professionnel, déontologique ou éthique ou en lien avec les lois, règlements et normes régissant la profession d'orthophoniste.
- Agir en tant que personne-ressource auprès du public, des employeurs et des différents organismes avec qui l'Ordre doit collaborer en lien avec la pratique professionnelle en orthophonie.
- Assurer la veille des échanges et informations diffusées sur les forums publics de la plateforme MAIA.
- Accompagner dans leur démarche les personnes ressources œuvrant dans le cadre de mandats de mentorat.
- Représenter l'Ordre au sein de comités interdisciplinaires ou de comités professionnels en lien avec l'exercice de la profession.
- Représenter l'Ordre dans différents événements (kiosques, forum).
- Accomplir toutes autres tâches connexes à son emploi.

Formation et expérience

- Être membre en règle de l'Ordre et posséder un diplôme universitaire de deuxième cycle en orthophonie
- Posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience comme professionnel membre de l'Ordre
- Être à l'aise avec les outils technologiques
- Maîtriser la langue française et avoir une bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit

Compétences et qualités privilégiées

- Compétences démontrées en relations interpersonnelles et en communication
- Grandes habiletés pour le travail d'équipe;
- Avoir une bonne connaissance des enjeux et dossiers de l'heure en orthophonie;
- Habileté à trouver des solutions novatrices qui respectent les normes et règlements

Si ce défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ, accompagné d'une lettre de motivation à : info@ooaq.qc.ca

Date limite de mise en candidature : **22 septembre 2017 17h**

Entrée en fonction : **automne 2017**

L'OOAQ souscrit pleinement aux principes d'équité en matière d'emploi. Nous offrons une rémunération concurrentielle et une gamme complète d'avantages sociaux. Seules les personnes dont la candidature sera retenue seront contactées.